



***COMMUNE D'EBERSMUNSTER***

***INFORMATIONS MUNICIPALES***



JUIN 2008

## EDITORIAL

Le 9 mars vous avez été nombreux à accorder votre confiance à l'équipe « EBERSMUNSTER DIFFEREMENT ».

Ce résultat m'a fait chaud au cœur, il a aussi rempli de joie tous les colistiers, qui se sont investis dans cette campagne électorale sans oublier Rémy ROHMER qui a rejoint notre équipe.

J'honorerai la confiance que vous m'avez témoignée avec écoute et détermination.

Les élus se sont mis au travail avec cœur et enthousiasme.

Je tenais à remercier les anciens conseillers pour le travail fourni tout au long de leur mandat et plus particulièrement Paul HEILIGENSTEIN qui a administré la commune pendant un quart de siècle, Rémy LORBER pour sa participation au comité de rédaction du bulletin municipal, Jean Marie EHLES, notre secrétaire qui a été titularisé, Mireille, Martine et Manu qui s'investissent tout au long de l'année pour la vie de notre commune.

Je souhaiterais au cours de ce mandat me rapprocher des associations pour un travail en commun et développer le dynamisme du village.

Au courant de l'année, nous aurons le plaisir de participer à quelques festivités. Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent pour le bien être de tous les Ebersmonastériens.

En espérant vous rencontrer lors de ces différents rendez vous, je vous souhaite un beau printemps et un bel été.

*Un ich wensch e alle Awerschmenstermer guete feria.*

Bien cordialement,

Sylvie HIRTZ.

## **LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE**



De gauche à droite :

Gilbert RISCH (51 ans, chargé de clientèle), Bernard MEYER (67 ans, retraité), Nadine KOZLIK (35 ans, comptable), Pascal BURCKEL (50 ans, employé Météo France), Gérard LOOS (adjoint, 54 ans, agent SNCF), Sylvie HIRTZ (Maire, 41 ans, assistante), Serge SPITZ (27 ans, technicien de maintenance), Thierry MIGNOT (adjoint, 41 ans, responsable administratif & financier), Régine FRAERING (41 ans, employée économat hôpital de Sélestat), Jean-Claude GASCHY (56 ans, agent territorial) et Rémy ROHMER (62 ans, retraité).

L'action du nouveau conseil se fondera sur le travail effectué au sein des commissions communales.

### **CONSTITUTION DES COMMISSIONS COMMUNALES**

Sylvie HIRTZ (Maire), Thierry MIGNOT et Gérard LOOS (Adjoints) font partie de plein droit des commissions communales

- Environnement, forêt, fleurissement : Serge SPITZ, Régine FRAERING, Bernard MEYER et Pascal BURCKEL
- Urbanisme et voirie : Gilbert RISCH, Pascal BURCKEL, Régine FRAERING, Rémy ROHMER et Jean-Claude GASCHY
- Finances et gestion du personnel : Gilbert RISCH, Nadine KOZLIK et Jean-Claude GASCHY
- Ecole, affaires scolaires, jeunesse et vie locale : Nadine KOZLIK, Serge SPITZ (délégué école), Rémy ROHMER et Bernard MEYER
- Abbatale : Rémy ROHMER, Gilbert RISCH et Bernard MEYER

## **LES PREMIERS TRAVAUX DU CONSEIL**

### ***Urbanisme et voirie – Extensions réseaux et réfection trottoir***

La commission s'est réunie pour une première séance de travail et a abordé les sujets suivants :

- Application de la PVR (Participation aux frais de Voirie et Réseaux) à la rue de la Tuilerie et à la rue des Bateliers pour l'application. Cette disposition permettra à la commune de récupérer une partie des frais exposés pour l'extension des réseaux rendue nécessaire.
- Etude d'une convention de rétrocession concernant le projet de lotissement rue de la Tuilerie.
- La réfection du trottoir et éclairage public de la rue du Général Leclerc pour le coté reliant la place de l'Eglise à la salle des fêtes. Ce projet initié lors du précédent mandat devant être revu, il a été décidé de se donner le temps de le préparer correctement. De plus, afin de pouvoir prétendre au bénéfice de toutes les possibilités de subventions, les travaux ne seront réalisés qu'en 2009. En attendant ceux-ci, des mesures ont été immédiatement prises afin de consolider la base d'un point d'éclairage présentant un état d'usure plus avancé que les autres.

### ***Vie locale – Plateau Multisports***

Afin de réglementer l'utilisation du plateau multisports, un panneau a été mis en place récemment par la Communauté des Communes de Sélestat.

Celui-ci précise les activités et les horaires d'utilisation autorisés (de 10 h à 12 h et de 14 h à 21 h) dans un souci de respect de la tranquillité du voisinage.

Un arrêté municipal viendra renforcer ces dispositions pour toute l'aire de jeu et nous comptons sur les utilisateurs pour le respect de ces consignes.

Parallèlement, les adjoints au maire ont rencontré le nouveau vice-président de la Communauté de Communes en charge de ces équipements en vue de trouver toute solution permettant de remédier aux nuisances occasionnées. Celui-ci nous a assuré que le sujet sera à l'ordre du jour de sa première commission de travail devant avoir lieu au courant du mois de juin.

### ***Finances – Budget 2008***

De son côté, la commission des finances a eu pour tâche de finaliser rapidement le budget 2008 de la commune adopté en Conseil Municipal le 9 avril dernier.

Comme déjà rapporté sur notre initiative dans la presse locale, ce budget a été préparé sur la base d'une augmentation de 2,2% des taux ; celle-ci a une incidence d'environ 2.000 euros au niveau des recettes fiscales.

Cet effort réel demandé aux contribuables est à mettre en parallèle avec la volonté de réduction de certaines dépenses de la nouvelle municipalité. Et la plus significative des économies sera faite au niveau des indemnités du Maire et des adjoints ramenées au niveau légalement prévu pour une commune de moins de 500 habitants (soit une économie pour ce seul poste budgétaire d'environ 7.000 euros par année pleine).

En effet, si nous allons être la première équipe municipale qui devra faire face à l'absence totale de recettes fiscales provenant de la Malterie (environ 17.000 euros), nous ne devons pas perdre de vue que notre commune doit continuer de se donner les moyens de ses ambitions.

## **VIE COMMUNALE**

### **PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS**

Une permanence est assurée par Madame le Maire et ses adjoints le  
**MERCREDI DE 18 h 30 A 19 h 30**

### **HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC DE LA MAIRIE**



Notre secrétaire de Mairie, Jean-Marie EHLES, vous accueillera les jours suivants :

LUNDI : de 8 h 30 à 11 h 30  
MARDI : de 13 h 30 à 18 h 00  
MERCREDI : de 14 h 00 à 19 h 30  
VENDREDI : de 13 h 30 à 18 h 00

Tél. / fax : 03 88 85 71 66  
E-mail : [mairie.ebersmunster@free.f](mailto:mairie.ebersmunster@free.f)

### **FETES DES AÎNES**

Pour des raisons d'organisation et de disponibilité, le Centre Communal d'Action Social (C.C.A.S.) désormais chargé de l'organisation de la fête en l'honneur de nos aînés a décidé de la déplacer en début d'année. Celle-ci aura lieu le 11 janvier 2009.

### **COMMEMORATION DE LA FETE NATIONALE**

La fête aura lieu après le dépôt de gerbe au monument aux morts le dimanche 13 juillet et sera organisée par l'Amicale des Sapeurs Pompiers.



## CIRQUE ARLETTE GRUSS

Nous étions au cirque Gruss à Colmar, le mardi 22 avril. Nous y sommes allés en bus. Il y avait des lumières sur le chapiteau blanc et rouge ; nous nous sommes assis sur des chaises autour de la piste.

Il y avait des musiciens au balcon et Monsieur Loyal a présenté le spectacle. Il y avait des tigres avec une dompteuse, une jongleuse d'assiettes, des chevaux, des éléphants avec un dompteur, un clown sans nez rouge, des trapézistes et des acrobates.

*Texte dicté par Marie, Enzo, Quentin, Fabiana, Zoé et Morgane.*

Nous sommes allés dans un chapiteau blanc et rouge.

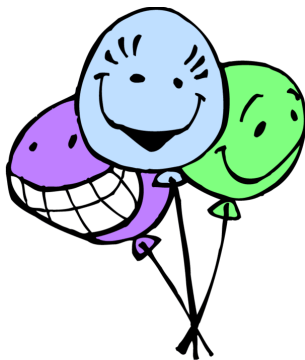
Les éléphants ont dansé avec un dompteur. Nous avons aussi vu des chevaux, l'un a levé ses pattes avant. Les trapézistes étaient tout en haut du chapiteau et ils se balançaient. Le tigre était avec une dompteuse sur une balançoire, au milieu de la piste. Les acrobates ont fait des pyramides et la jongleuse a fait tourner des assiettes. Le clown a fait rigoler les enfants en embrassant une dame, en se déguisant en poule, en trissant de l'eau et en arrosant Monsieur Loyal.

*Texte dicté par Charlotte, Laurine, Inès, Théo et Pauline.*

« J'ai vu des tigres » (Clément)

« On a vu des tigres, des éléphants et des chevaux ... » (Justine)

« ... des trapézistes » (Eva)



## KERMESSE

La kermesse de l'école aura lieu le **samedi 14 juin** 2008 à la salle des fêtes d'Ebersmunster à partir de 16 heures.

## VIE ASSOCIATIVE

### **NOUVELLES DE L'AMICALE DES PECHEURS D'EBERSMUNSTER**

Depuis 1981, l'Amicale des pêcheurs d'Ebersmunster gère pour le plaisir des pêcheurs et pour les amateurs de calme cette belle gravière. On y pêche toutes les sortes de poissons d'eau douce. De beaux spécimens y sont pêchés régulièrement : brochets de plus d'un mètre, carpes de plus de 10 Kg, anguilles, truites, perches, friture.



Chaque année, d'importantes immersions de poisson sont effectuées. Pour 2008, quelque 300 kg de truites pour la pêche du 8 mai, 250 kg de gardons et 10 grosses carpes de plus de 10 Kg chacune ont été immergés afin de satisfaire tous les pêcheurs. Les jeunes de l'amicale s'occupent désormais d'une section de pêche de nuit à la carpe. Le comité lance d'ailleurs un appel à tous les jeunes et moins jeunes, à venir découvrir cette passion qu'est la pêche et qui peut se pratiquer à tout âge (les jeunes de moins de 15 ans doivent être accompagnés). En plus de l'entretien, de l'élagage, de l'aménagement et du fauchage des abords, le comité est entrain d'aménager des emplacements "barbecue" pour garder à ce beau site un caractère accueillant.

Le Président

### **CLUB DES LOISIRS 2004 EBERSMUNSTER**

Le club des Loisirs poursuit pour la 4<sup>ème</sup> année, depuis sa création, ses activités « jeux » (Belote, tarot, skat ou autres jeux de société).



Celles-ci se déroulent tous les 15 jours, mardi après-midi, entre 14 et 18 heures et réunissent en moyenne une vingtaine de personnes. Au cours des mois de janvier et février, à la demande de ses membres, les activités se déroulent toutes les semaines.

Les saisons sont agrémentées de fêtes (Noël entre autres), un « après-midi jeux » ouvert à toute la population non membre et une sortie de fin d'année.

*Comment y adhérer ?* Après la prochaine rentrée, début octobre 2008.

Toute personne intéressée pourra, après une période d'essai si elle le souhaite, devenir membre moyennant une cotisation de 10 euros.

## **DON DE SANG – DON DE VIE**



Le rôle d'une Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles consiste à sauver des vies humaines par la promotion du don du sang.

Quelle est notre contribution à cette cause ?

Au fil des ans, depuis 1981, notre engagement a permis, grâce à la générosité de nombreuses personnes, à prélever quelques 3700 poches de sang (soit plus de 2000 litres) aux collectes locales. Quelques 150 personnes d'Ebersmunster et aussi de nombreux et fidèles donateurs d'Ebersheim ont permis d'obtenir ce résultat. Nous les en remercions chaleureusement.

En face des besoins (8000 dons par jour en France, 600 dons par jour en Alsace), notre contribution paraît certes minime. Mais les petits ruisseaux ne font-ils pas les grandes rivières ?

Aucun produit artificiel ne remplaçant à ce jour certains produits sanguins (globules rouges, plaquettes, plasma ...), beaucoup d'accidentés, d'opérés, de malades (leucémies, cancers ...) et leurs familles ne peuvent fonder leurs espoirs que sur les donateurs de sang. Et des jours difficiles sont en vue. L'Établissement Français du Sang émet des craintes quant à l'autosuffisance en produits sanguins au plan national en 2008.

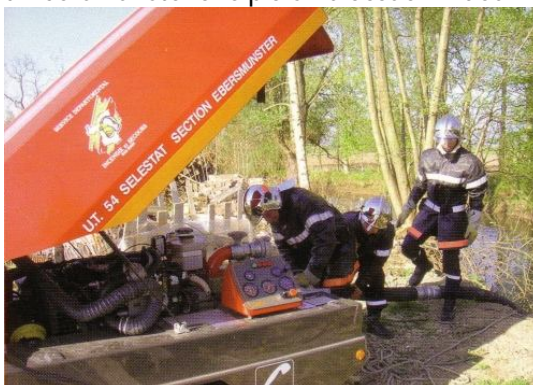
Alors, jeunes et moins jeunes, si vous avez entre 18 et 60 ans et que vous êtes en bonne santé, venez à nos prochaines collectes offrir ce sang qu'il est bien plus agréable de donner que d'être obligé de recevoir.

G. Adam

---

## **LES SAPEURS-POMPIERS**

Le corps des sapeurs-pompiers d'Ebersmunster a le plaisir d'accueillir deux nouvelles recrues.



En effet, Pascal KOZLIK et Didier BAGALCIAGUE ont décidé de donner un peu de leur temps. Leur formation a débuté et ils ne seront aptes au service qu'après celle-ci. Nous pouvons leur souhaiter bon **courage** et **réussite**.

Nous sommes une équipe jeune et dynamique ayant besoin de renouvellement constant afin de maintenir notre effectif.

C'est pour cette raison que nous lançons un appel à toutes les personnes (hommes ou femmes) ayant envie de nous rejoindre.

A travers ces quelques mots, l'amicale tient à remercier toutes les personnes qui nous soutiennent dans nos différentes manifestations.

**Nous comptons sur votre présence le dimanche 13 juillet pour la soirée tarte flambée.**



## ***AIMEZ-VOUS LA MUSIQUE ?***

### **Enfants et adolescents**

Si la musique vous intéresse  
Si vous désirez apprendre le solfège et à jouer d'un instrument  
Si vos parents souhaitent vous faire initier à la musique  
**L'UNION MUSICALE** est prête à vous aider et à vous conseiller.

### **Jeunes et moins jeunes**

Si vous jouez déjà d'un instrument et souhaitez vous perfectionner  
Si vous aimez pratiquer au sein d'une petite formation  
**L'UNION MUSICALE** serait heureuse de vous accueillir dans ses rangs.

**Instruments pratiqués** : Flûte, clarinette, saxophone, trompette, trombone, baryton, basse, percussions.

**Pour tous renseignements**, veuillez contacter

le président : **M. Fernand SCHAEFFER** au 03.88.85.71.93  
ou le directeur : **M. Patrick DAVID** au 03.88.85.77.99

Les musiciens et le comité ont également le plaisir de vous inviter à leur apéritif-concert du dimanche 8 juin à partir de 11H00 à la Salle des Fêtes. Un buffet froid (sur réservation) clôturera cette matinée musicale.

-----

## ***LES TRAVAUX CONTINUENT A NOTRE ABBATIALE.***

Après les restaurations successives des autels de la nef en 2001 pour 105.000 €, du petit autel du transept nord en 2005 pour 49.382 €, des stalles du chœur en 2006 pour 47.476 € et de la chaire en 2007 pour 10.578 €, les travaux se poursuivent.



Le grand autel du transept nord a été démonté début mars et transféré dans les ateliers ESCHLIMANN et BRENNER. Il devrait retrouver sa place, pimpant neuf, à la fin de l'année. Coût de l'opération : 77.500 € H.T.

Les travaux de consolidation définitive de la tour des papiers, étayée provisoirement en juin 2007, devraient également débuter en automne. La procédure administrative est en cours en collaboration avec le cabinet VADE'MECUM qui, en raison de la complexité des formalités, assiste la commune dans la maîtrise d'ouvrage. Ce sera là un chantier important et donc financièrement très conséquent, l'ensemble des opérations étant estimé à quelques 420.000 € H.T.

Sauf la restauration de la chaire, financée intégralement par mécénat, la part communale de ces travaux (en principe 35 % du coût total) est prise entièrement à charge par « Les Amis de l'Eglise Abbatiale ». L'association a ainsi participé, depuis sa création en 1974, à hauteur de 482.000 € au financement de la restauration de cet édifice.

## **CONTACTER NOS ASSOCIATIONS LOCALES**

Nom de l'Association	Contacts
Amicale des Donneurs de Sang	M. Gérard ADAM (Président) 50 rue de la Tuilerie 03.88.85.72.98
Amicale des Pêcheurs	M. Jean-Charles JEROME (Président) 2 rue Saint Benoit 03.88.85.74.42
Amicale des Sapeurs-Pompiers	M. Sébastien JEHL (Président) 65 rue des Jardins 03.88.85.79.97
Association des Amis de l'Eglise Abbatiale	M. Henri KELLER (Président) "Villa Leclerc", 11a Bld Maréchal Leclerc 67600 SELESTAT 03.88.85.78.32 email : amisabbatiale.ebersmunster@gmail.com
Club de Loisirs	Mme Nicole JEAN (Présidente) 7 rue Sainte Odile 03.88.85.73.64
Football-Club	M. Damien HEINRICH 30 rue du 1er décembre 67230 KOGENHEIM 03.88.58.68.83 Site internet : fce-ebersmunster.chez.tiscali.fr
Union Musicale	M. Fernand SCHAEFFER (Président) 102 rue du Fossé 03.88.85.71.93 M. Patrick DAVID (Directeur) 6 rue Saint Benoit 03.88.85.77.99

Vous avez envie d'en savoir plus sur l'activité de nos associations, venez consulter le site de la commune :

<http://mairie.ebersmunster.free.fr/>

Ebersmunster

Accueil Informations Générales Un bit d'histoire Les Associations

**Bienvenue sur les pages d'Ebersmunster**

Situé à une quarantaine de kilomètres au Sud de Strasbourg et une trentaine de kilomètres au Nord de Colmar, Ebersmunster est un village d'environ 470 habitants facilement identifiable par son imposante Abbatale visible de la voie rapide reliant les deux préfectures de la région.

La commune tentera dans ces quelques pages de présenter son histoire et de relayer le dynamisme de ses associations.

Découvrez le programme des Heures Musicales 2008

Bonne visite!

Cette page a été mise à jour le 12-02-2008

création TM

# PAROISSE St Maurice EBERSMUNSTER

## *Fabrique de l'Eglise et Conseil de Fabrique*

LA FABRIQUE : "Les fabriques d'église sont des établissements publics, dotés de la personnalité juridique de droit public, chargés de veiller à l'entretien des édifices cultuels et d'administrer les biens et revenus affectés à l'exercice du culte, en réglant les dépenses et en assurant les moyens d'y pourvoir."

Avant la révolution les bâtiments du culte étaient la propriété de l'Eglise. La révolution a confisqué ces bâtiments et ce n'est qu'en 1802 que l'affectation de ces lieux revient de nouveau à l'Eglise. C'est le curé de la paroisse qui devient l'affectataire des biens, le propriétaire en est la commune : c'est un bien public. (le terme affectataire sous-entend la gestion permanente et exclusive du curé des biens qui lui sont affectés.)

BIENS : sont divers : immeubles (bâtiments, terres...), objets mobiliers, objets de culte...Les biens d'avant 1802 appartiennent à la commune (nationalisation), les biens d'après 1802 appartiennent à la Fabrique.

RECETTES : produit des biens, dons, legs, fondations, certaines quêtes, subventions...

CHARGES : frais de célébration du culte, frais de personnel, assurance des biens et des personnes, travaux d'embellissement, entretien : cloches, chauffage, éclairage, réparations, ...

LE CONSEIL DE FABRIQUE : la fabrique est administrée par un conseil :

Composition : 5 membres, tous pris parmi les personnes majeures domiciliées dans la paroisse. Ils doivent être catholiques. La durée des mandats des conseillers est de 6 ans, (maximum : 3 mandats). En plus sont membres de droit du conseil : le curé desservant la paroisse et le maire (qui peut se faire remplacer par un adjoint). Le conseil élit un président, un secrétaire et un trésorier qui, avec le curé, composent le bureau.

Si vous avez du temps à donner, si vous avez envie de rejoindre une équipe qui anime et fait vivre la paroisse vous êtes les bienvenus, manifestez-vous au 03 88 85 72 66.

## **VIE PRATIQUE**

### ***CARTE NATIONALE D'IDENTITE ET PASSEPORT***

En prévision des congés d'été, durant lesquels les délais d'obtention de ces documents sont rallongés, pensez à vérifier leur validité et, le cas échéant, demander leur renouvellement dans les plus brefs délais.

A ce sujet, le Ministère de l'Intérieur a précisé récemment que l'attestation de dépôt de demande de titre d'identité ou de voyage, qui peut être délivré dans l'attente de l'obtention du titre, n'a aucune valeur juridique à l'étranger et n'est aucunement un titre de circulation transfrontalière.

### ***L'ADMINISTRATION 24H / 24***

L'administration vous propose de gagner du temps dans vos formalités afin d'obtenir des certificats, de déclarer un changement d'adresse, de faire des simulations (aide au logement, calcul de retraite, impôts...). Pour découvrir l'ensemble des services proposés : [www.administration24h24.gouv.fr](http://www.administration24h24.gouv.fr)

### ***RAMASSAGE DES VIEUX-PAPIERS / CARTONS***

La benne sera à disposition du public dans la cour de l'école primaire aux dates suivantes :

Du 30 juin 2008 au 5 juillet 2008

Du 27 octobre 2008 au 1er novembre 2008

### ***STATIONNEMENT***

Nous souhaitons que les automobilistes qui stationnent sur les trottoirs de la commune se souviennent qu'il n'est pas acceptable que leur véhicule rende impossible le passage aisé des piétons et des poussettes.

### ***BALAYAGE ET DESHERBAGE DES ABORDS DE PROPRIETES***

La végétation se développant plus rapidement avec l'arrivée du printemps, nous rappelons que la charge du balayage et du désherbage des abords de propriété pèse sur le propriétaire, qu'il habite ou non sa propriété, qu'il donne celle-ci en location ou qu'elle soit non bâtie.

Cette charge s'applique dans toutes les rues du village.

### ***Communiqué ABRAPA***

Cette association départementale d'aide aux personnes recrute régulièrement des Aides à domicile.

- Pour faire face à une demande croissante
- Postes à pourvoir sur le secteur d'Ebersmunster et environs
- Métier évolutif : postes à temps partiel ou à temps plein, sous CDD ou CDI
- Voiture indispensable, déplacement sur un périmètre limité et indemnisation selon convention
- Expérience souhaitée dans un domaine proche

Votre mission : assurer l'entretien du logement, la préparation des repas, le repassage, les courses, assister la personne dans les gestes de la vie quotidienne.

Votre profil : maîtriser les tâches à réaliser, qualités humaines et relationnelles, disponibilité

Vous pouvez envoyer votre lettre de motivation et votre CV sous la référence « aff » à :

ABRAPA – à l'attention de Mme HORNBERGER

Centre Louise Weiss – 2 rue du Vieil Hôpital – 67700 SAVERNE

# SMICTOM ALSACE CENTRALE

## A CHACUN SON COMPOSTAGE

*Campagne de sensibilisation au compostage domestique dans la Communauté de Communes de Sélestat.*

La campagne est organisée en partenariat avec l'ARIENA (Association régional pour l'initiation à l'environnement et à la nature en Alsace), la Communauté de Communes de Sélestat et le SMICTOM d'Alsace Centrale. Ainsi, **une réunion publique aura lieu le 11 juin à 19h30 à la salle des fêtes d'Ebersmunster.**

Au-delà de la dimension écologique du compostage, l'objectif recherché de cette campagne est de développer cette pratique qui permet à la fois de produire son propre engrais naturel et de réduire la quantité de déchets mis dans le bac vert et donc à terme de maîtriser le coût de la collecte et du traitement des déchets.

Rentabiliser ses déchets dégradables en les compostant !

**Qu'est ce que le compostage ?** C'est un procédé biologique de dégradation de la matière organique par les micro-organismes du sol. Il aboutit après quelques mois à l'élaboration d'un produit organique comparable à un terreau de bonne qualité : le compost.

### **Pourquoi composter ?**

Parce que c'est utile : Le compost renforce le stock d'humus pour obtenir un sol plus meuble, fertile et plus vivant.

Parce que c'est économique : Le compostage permet de recycler vous-même vos déchets organiques (déchets végétaux, épluchures, restes de repas, coquilles d'œufs, marc de café...). Vous accomplissez ainsi un geste citoyen par la réduction de déchets à traiter.

Parce que c'est bon pour l'environnement : Vous limitez les risques de pollution par un usage réduit des engrais chimiques (de synthèse). Vous rendez à la nature ce que vous lui avez temporairement emprunté.

### **Comment et quand utiliser le compost ?**

Le compost peut être utilisé à la fois en apport pour le jardin, les arbres, le gazon, les plantes d'intérieur et les jardinières.

Plutôt au printemps,

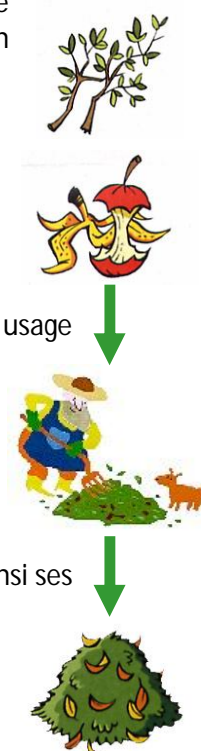
En mélangeant votre compost à la terre, vous améliorez le stock d'humus du sol favorisant ainsi ses qualités physiques et biologiques.

Plutôt à l'automne,

En déposant le compost à la surface du sol (mulch) vous protégez le sol contre le soleil, la pluie, le vent, vous maintenez l'humidité et limitez la pousse de « mauvaises » herbes.

### **Comment composter ?**

Le compostage fonctionne très bien en tas, on l'appelle ordinairement « fumier ». On peut aussi le faire dans un composteur. Celui-ci peut se bricoler (avec 4 palettes par exemple), mais si vous préférez l'acheter une subvention de 30€ est accordée par le SMICTOM. (Formulaire téléchargeable sur notre site ou disponible en mairie).



Visitez notre site : <http://www.smictom-alsacecentrale.fr>

Pour des questions précises dès à présent contacter Isabelle MOULLIER

[imoullier@smictom-alsacecentrale.fr](mailto:imoullier@smictom-alsacecentrale.fr)

~~~~~

# SMICTOM ALSACE CENTRALE

## ***Mise en place des nouveaux dispositifs de collecte***

Dans le but de préparer le public à la nouvelle collecte sélective à compter de 2009 et d'une redevance incitative calculée sur le volume des déchets à compter de 2010, le SMICTOM a effectué depuis février 2008 des contrôles sur la qualité du tri des bacs bruns pour les usagers d'Ebersmunster.

La démarche a été la suivante : après contrôle systématique des bacs bruns, les refus ont été effectués dans les cas de présence de déchets alimentaires, d'articles d'hygiène, de sacs fermés, de verre, de vêtements, d'encombrants et de toxiques.

Il était prévu qu'au bout de 3 refus et 3 resensibilisations, un courrier d'alerte vienne informer l'utilisateur de la situation. Pour les professionnels, le refus de collecte ou le constat d'une sur-dotation doit engendrer une enquête sur la totalité de la production des déchets de l'entreprise.

En cas de non amélioration de la situation, il est prévu de retirer le bac.

Au niveau d'Ebersmunster, le premier contrôle a eu lieu le 19 février et a donné lieu à 16 refus. Lors de la collecte suivante, le 4 mars, il n'y avait plus qu'1 refus. Depuis, le SMICTOM signale qu'il n'y a eu aucun refus lors des trois collectes suivantes dans notre village.

La municipalité tient à féliciter l'ensemble des habitants pour l'effort fourni en la matière et ne peut qu'inciter chacun de nous à poursuivre cette démarche de qualité du tri.

A l'issue de cette période d'enquête, la distribution de nouveaux bacs jaunes et gris sera effectuée à compter de l'automne 2008 après visite de chaque foyer pour déterminer le volume approprié de chaque bac. Il est à noter que ces nouveaux bacs resteront la propriété du SMICTOM.

## ***Déchetterie de Scherwiller***

Horaires d'ouvertures

- du 1<sup>er</sup> mars au 31 octobre : Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h00
- du 1<sup>er</sup> novembre au 28 février : Du lundi au samedi : de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00

Infos pratiques

Les déchetteries collectent : papiers et cartons, bois, ferraille, gravats, électroménager, végétaux, batterie, pile, néons, verre, huile de vidange, huile de friture, vêtements et chaussures, peintures, solvants et phytosanitaires (ces trois derniers déchets doivent être remis dans des contenants étanches).

Mais aussi : les déchets divers incinérables (tels les tuyaux d'arrosage, les cales en polystyrène ou les seaux en plastique), les déchets ultimes (c'est-à-dire ne pouvant être ni recyclés, ni incinérés, ni compostés et destinés à être enfouis) et les objets en bois.

Le gardien de la déchetterie vous guide et vous conseille pour vous aider à effectuer correctement les dépôts de vos déchets. L'apport de matériaux est gratuit pour les particuliers avec un apport maximal de 2m<sup>3</sup> par semaine.

|                                                                    |
|--------------------------------------------------------------------|
| 1 TONNE TRIÉE NOUS COÛTE 66 € / 1 TONNE NON TRIÉE NOUS COÛTE 416 € |
|--------------------------------------------------------------------|

# L'ADAC : Association pour le développement de l'Alsace Centrale

## **3 projets pour 1 seul but : la promotion touristique de l'Alsace Centrale**

L'Alsace Centrale est un territoire riche et diversifié encore trop peu connu des touristes qui viennent en Alsace.



Afin de mieux promouvoir ce territoire, l'Association pour le Développement de l'Alsace Centrale (ADAC) en partenariat avec les communautés de communes et les offices de tourisme a piloté trois projets qui ont vu le jour en 2007 :

- l'Espace Tourisme Alsace Centrale - situé sur l'aire de services du Haut-Koenigsbourg, à Orschwiller - est conçu sous forme de modules scénographiques. Il présente, via des visuels, des films vidéo, des objets, la diversité des paysages et la richesse de l'offre touristique de l'Alsace Centrale. Des bornes interactives permettent aux visiteurs de passage de consulter le portail touristique du site internet du pays [www.pays-alsace-centrale.fr](http://www.pays-alsace-centrale.fr). La maîtrise d'ouvrage de l'Espace Tourisme a été assurée par la communauté de communes de Sélestat. Son inauguration a eu lieu le 12 novembre.
- le portail tourisme du site internet permet d'obtenir des renseignements sur le patrimoine, les loisirs, les manifestations, l'hébergement, la restauration dans les différents secteurs constituant l'Alsace Centrale à savoir les Vallées (Val de Villé et Val d'Argent), le Piémont et le Grand Ried
- une carte touristique trilingue met en valeur les territoires de l'Alsace Centrale. Elle est diffusée depuis juin via les Offices de Tourisme, certains hôtels-restaurants, des gîteurs et autres lieux fréquentés par les touristes.

Ces trois projets vont dans le même sens : permettre au Pays de l'Alsace Centrale de gagner en lisibilité auprès des touristes. Ils complètent une collection d'une vingtaine de dépliants sur le patrimoine local.

Contact : ADAC, 03 88 92 12 10

# CARNET DE FAMILLE

## DECES



Mme Louise BIECHEL née MEDER est décédée le 26 décembre 2007 à Epfig  
Mme Marie-Louise GRAF née SCHAFFHAUSER est décédée le 23 janvier 2008 à Buzancais (Indre)  
Mme Marie FLICK née GILG est décédée le 25 janvier 2008 à Strasbourg  
Mme Angèle BAUR née MUNCHENBACH est décédée le 3 mai 2008 à Ebersmunster  
M. Joseph GAUCKLER est décédé le 2 mai 2008 à Colmar

## NAISSANCES



Elodie SPITZ est née le 23 juillet 2007 à Sélestat  
Laura MOSSER est née le 18 décembre 2007 à Obernai  
Jade JOHNER est née le 30 décembre 2007 à Sélestat  
Lucie HECKLEN est née le 5 mai 2008 à Sélestat

## MARIAGES



Le mariage de M. Marc FONTOIN et Mlle Laurence DESCAMPS sera célébré le 9 août 2008

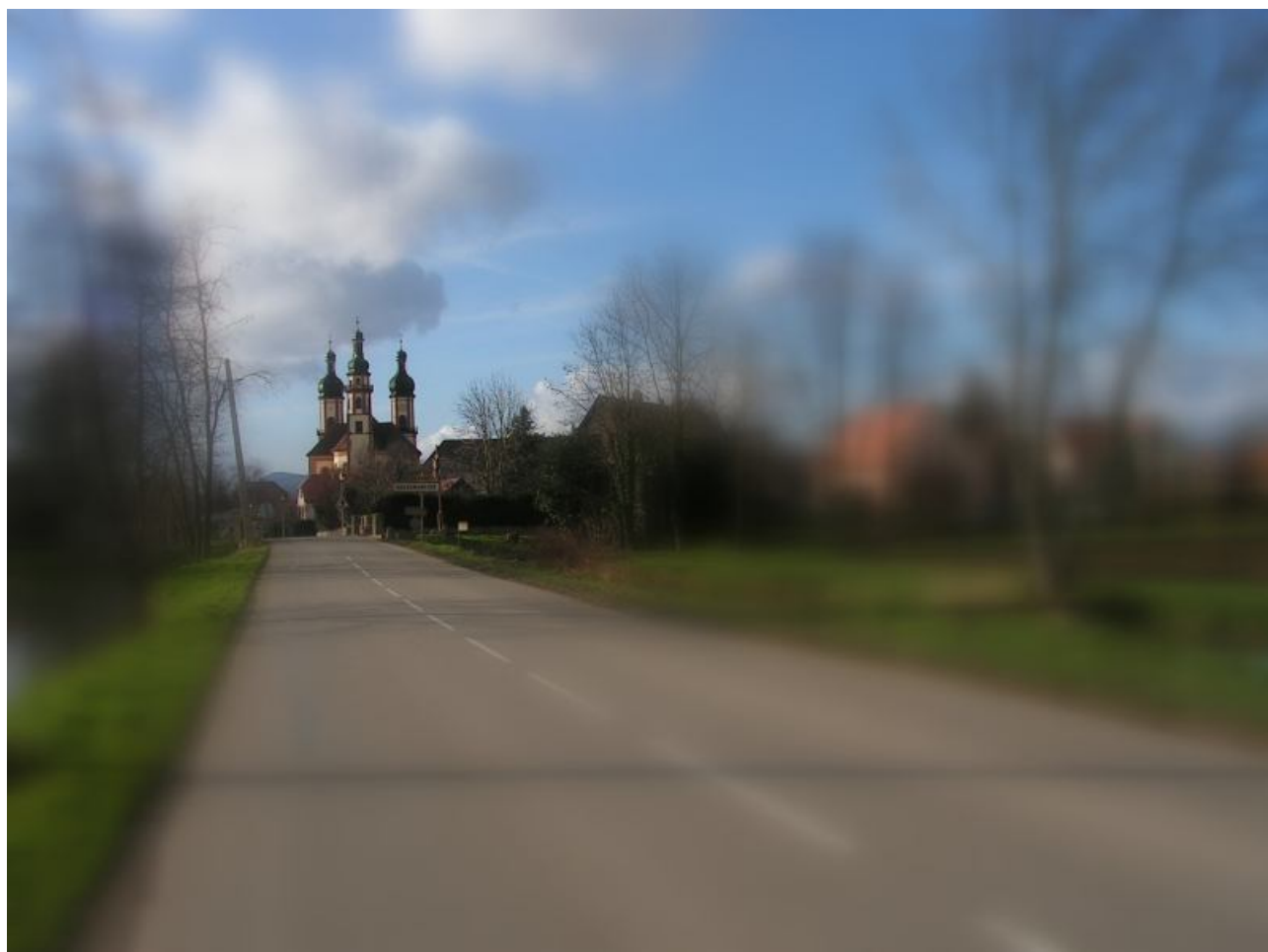
### 50 ans de vie commune pour :

M. et Mme Oscar BISCHOFF qui se sont mariés à Ebersmunster le 14 février 1958  
M. et Mme Joseph ARNOLD qui se sont mariés à Ebersmunster le 11 avril 1958



## CALENDRIER DES FETES de juin 2008 à février 2009

|                       |                     |                                                                                 |                      |
|-----------------------|---------------------|---------------------------------------------------------------------------------|----------------------|
| Vendredi              | 06/06/2008          | Manœuvre des Sapeurs-Pompiers                                                   | Sapeurs-Pompiers     |
| Dimanche              | 08/06/2008          | Apéritif concert 11 h                                                           | Union musicale       |
| Samedi                | 14/06/2008          | Kermesse de l'école                                                             | Ecole                |
| Samedi                | 28/06/2008          | Kermesse ITEP St Joseph                                                         |                      |
| Dimanche              | 29/06/2008          | Concert 17 h                                                                    | Amis Eglise          |
| Vendredi              | 04/07/2008          | Manœuvre des Sapeurs-Pompiers                                                   | Sapeurs-Pompiers     |
| Dimanche              | 13/07/2008          | Fête du St Scapulaire                                                           |                      |
|                       |                     | Commémoration de la Fête Nationale suivie d'une soirée récréative organisée par | Sapeurs Pompiers     |
| Dimanche              | 20/07/2008          | Concert 17 h                                                                    | Amis Eglise          |
| Vendredi              | 25/07/2008          | Collecte de sang à Ebersheim                                                    | Donneurs de Sang     |
| Vendredi              | 05/09/2008          | Manœuvre des Sapeurs-Pompiers                                                   | Sapeurs-Pompiers     |
| Dimanche              | 07/09/2008          | Sortie récréative                                                               | Donneurs de Sang     |
| Dimanche              | 14/09/2008          | 5ème Marché aux Puces                                                           | F.C.Ebersmunster     |
| Dimanche              | 21/09/2008          | Fête Patronale St Maurice                                                       |                      |
| Vendredi              | 03/10/2008          | Manœuvre des Sapeurs Pompiers                                                   | Sapeurs-Pompiers     |
| Samedi et<br>Dimanche | 04 et<br>05/10/2008 | Quête pour le chauffage de l'église                                             | Fabrique de l'Eglise |
| Mardi                 | 07/10/2008          | Assemblée générale                                                              | Club des Loisirs     |
| Dimanche              | 12/10/2008          | Déjeuner dansant                                                                | Union Musicale       |
| Vendredi              | 24/10/2008          | Collecte de sang à Ebersmunster                                                 | Donneurs de Sang     |
| Vendredi              | 07/11/2008          | Manœuvre des Sapeurs Pompiers                                                   | Sapeurs-Pompiers     |
| Mardi                 | 11/11/2008          | Vente de cartes de membres                                                      | FC Ebersmunster      |
| Samedi                | 15/11/2008          | Repas Ste Barbe                                                                 | Sapeurs-Pompiers     |
| Dimanche              | 23/11/2008          | Vente de calendriers                                                            | Sapeurs-Pompiers     |
| Vendredi              | 05/12/2008          | Manœuvre des Sapeurs Pompiers                                                   | Sapeurs-Pompiers     |
| Mercredi              | 24/12/2008          | Messe de Minuit 23 h 30                                                         |                      |
| Dimanche              | 11/01/2009          | Fête des aînés                                                                  | Commune              |



## **AVIS – A VOS PLUMES !**

Nous souhaitons ouvrir dans le prochain bulletin une rubrique permettant à chacun de soumettre au comité de rédaction un sujet qui lui tient à cœur et qu'il souhaite partager.